



Communiqué de presse

Paris, le 16 septembre 2024

Rendez-vous de la retraite | du 7 au 12 octobre 2024

Les conseillers de l'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et la MSA répondent aux questions des actifs et des retraités

À chaque étape de la préparation à la retraite, les conseillers de l'Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco et de la MSA sont joignables pour répondre gratuitement aux interrogations des actifs liées à leur situation personnelle. En complément, les caisses de retraite organisent deux fois par an les Rendez-vous de la retraite : 50 000 entretiens proposés sur une semaine aux futurs retraités afin d'encourager chacun à anticiper sereinement leurs démarches. La prochaine édition se tiendra du 7 au 12 octobre 2024.

Un accompagnement gratuit et fiable toute l'année pour appréhender sa retraite

Tout au long de l'année, les conseillers des trois régimes de retraite, répondent aux questions des futurs retraités : Quel sera le montant de ma retraite ? Quand puis-je partir à taux plein ? Mon relevé de carrière est-il à jour ? Quelles conditions pour partir en carrière longue ? Surcote, retraite progressive et cumul emploi retraite : quel dispositif choisir ?

Présents sur l'ensemble du territoire, les conseillers jouent un rôle essentiel en expliquant à chacun les droits et les démarches à suivre. En complément de cet accompagnement, les caisses de retraite proposent à leurs assurés des services en ligne et outils d'estimation pour les aider à préparer leur retraite.

Une mobilisation accrue pour proposer des rendez-vous supplémentaires

Du 7 au 12 octobre 2024, l'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et la MSA organisent une nouvelle semaine des Rendez-vous de la retraite. Au total, plus d'un millier de conseillers retraite se mobilisent tout au long de la semaine pour proposer 50 000 entretiens dédiés à l'accompagnement et à la préparation de la retraite. L'événement s'adresse aux actifs du régime général (salariés du privé, contractuels de la fonction publique et travailleurs indépendants) et du régime agricole (exploitants et salariés agricoles).



LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE

Les **50 000 entretiens individuels** se dérouleront du **lundi 7 au samedi 12 octobre 2024**, à distance ou en agence dans l'un des 680 points d'information répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Les assurés seront accueillis chaque jour de 8h30 à 19h.

5 000 de ces rendez-vous seront dédiés aux adhérents de la MSA ; ces entretiens à destination des exploitants et des salariés agricoles pourront également se faire à distance ou dans l'un des points d'accueil de la MSA, du lundi 7 au vendredi 11 octobre.

L'événement pourra aussi être suivi en ligne sur le site rdv-retraite.fr. Au programme tout au long de la semaine : un tchat, des webinaires et de l'information pratique pour s'informer sur sa future retraite.

>> Inscriptions à partir du 16 septembre depuis le site rdv-retraite.fr.



Pour Renaud Villard, Directeur général de l'Assurance retraite :

« Développer l'accessibilité au service public de la retraite constitue le cœur de l'action de l'Assurance retraite, qui, tout au long de l'année, propose plus de 600 000 rendez-vous à ses assurés. Avec les 50 000 créneaux proposés en une semaine, soit l'équivalent d'un mois d'activité, les Rendez-vous de la retraite, organisés en partenariat avec l'Agirc Arrco et la MSA, sont l'événement phare, couronné d'un succès renouvelé, de notre politique de proximité. »



Pour François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco :

« Les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion de mettre en lumière notre accompagnement et de la faire connaître au plus grand nombre. Durant cette semaine, les équipes de l'Assurance Retraite, de la MSA et de l'Agirc-Arrco redoublent d'efforts pour proposer encore plus d'entretiens et répondre à toutes les questions des actifs. »



Pour Anne-Laure Torrèsin, Directrice générale de la MSA :

« L'organisation des Rendez-vous de la retraite illustre l'engagement de la MSA à promouvoir une transition sereine vers la retraite pour tous ses adhérents. Aux côtés des équipes de l'Assurance Retraite et de l'Agirc-Arrco, nos conseillers mobilisent toute l'étendue de leur expertise pour permettre à chacun de nos assurés, qu'ils soient exploitants ou salariés agricoles, de préparer dans les meilleures conditions leur sortie de la vie active. »

À propos de l'Assurance retraite

L'Assurance retraite, premier organisme français de retraite, gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse près de 140 milliards de prestations à plus de 15 millions de retraités, et gère la carrière de 23,5 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 18 millions d'espaces personnels créés.

Pour plus d'informations : www.lassuranceretraite.fr

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

À propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

Pour plus d'informations : www.msa.fr

Contacts presse

Agence CorioLink

Léa Broussard

07 60 42 57 54

lea.broussard@coriolink.com

Léa Cauchi

06 24 96 84 31

lea.cauchi@coriolink.com

Assurance retraite

presse@cnav.fr

@L_ARetraite

Agirc-Arrco

dc.presse@agirc-arrco.fr

@AgircArrco

MSA

presse@ccmsa.msa.fr

@msa_actu